

Déclaration sur la protection des données et la confidentialité absolue de vos réponses

L'étude « **ReGES - Refugees in the German Educational System** » est menée conjointement par trois instituts.

- Leibniz-Institut für Bildungsverläufe e.V. (**LifBi**) à Bamberg
- **infas** Institut für angewandte Sozialwissenschaft GmbH à Bonn et
- Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung (**IAB**) à Nuremberg.

Ces instituts travaillent dans le respect des dispositions légales concernant la protection des données.

La protection des données implique que :

- **Votre participation à l'enquête est volontaire ! Si vous ne voulez pas participer, vous n'en serez nullement désavantagé.**
- **Toutes vos réponses sont utilisées à des fins purement scientifiques.**
- **Les résultats scientifiques obtenus à partir de vos réponses sont anonymes. Personne ne peut déduire des résultats quelle personne a donné quelles réponses.**
- **Nous ne transmettons jamais les informations susceptibles de permettre de remonter jusqu'à vous à d'autres instituts. Nous ne les transmettons jamais non plus à d'autres structures publiques en Allemagne ou à l'étranger.**

Voici les responsables du respect de la loi sur la protection des données au sein des trois instituts :

Brigitte Bogensperger

Chargée de la protection des données
Leibniz-Institut für Bildungsverläufe

Christian Dickmann

Chargé de la protection des données
infas Institut für angewandte
Sozialwissenschaft GmbH

Dana Müller

Directrice du Forschungsdatenzentrum
Institut für Arbeitsmarkt- und
Berufsforschung (IAB) Nürnberg

Vous trouverez au verso de cette déclaration un schéma représentant le parcours de vos données depuis l'entretien jusqu'au tableau de résultats entièrement anonyme.

Leibniz-Institut für Bildungsverläufe e.V.
Direktorin: Prof. Dr. Sandra Buchholz

Wilhelmsplatz 3
96047 Bamberg

infas Institut für angewandte
Sozialwissenschaft GmbH

Postfach 240101
53154 Bonn
kostenfreie Tel. 0800/66 47 436
reges@infas.de
www.reges-studie.de



Institut für Arbeitsmarkt- und
Berufsforschung (IAB)
Regensburger Straße 104
90478 Nürnberg
www.iab.de



Qu'advient-il de vos réponses ?

- 1 Nos enquêtrices et enquêteurs saisissent vos réponses à l'enquête dans un ordinateur.
- 2 Vos réponses à l'enquête sont enregistrées uniquement sous un code numérique, séparément de votre nom et de votre adresse.
- 3 Seuls les trois instituts reçoivent les noms et les adresses : le LfBi, l'infas et l'IAB. Les noms et les adresses sont toujours strictement séparés de vos réponses. Les trois instituts conservent vos noms et adresses uniquement jusqu'à la fin de la collecte de données. Ensuite, les noms et les adresses sont supprimés.
- 4 Toutes les réponses sont analysées sans les noms ni les adresses. L'ordinateur compte par exemple toutes les réponses à la question portant sur l'école, puis en détermine les résultats en pourcentage.
- 5 Le résultat global et les résultats de certaines catégories (par exemple les hommes et les femmes) sont imprimés sous forme de tableaux. Les réponses individuelles des personnes ne sont pas identifiables dans les tableaux de résultats.
- 6 Même en cas de nouvelle collecte de données, votre nom et votre adresse seront toujours séparés de vos réponses.

Exemple

Où êtes-vous allé à l'école ?

- Uniquement en Allemagne 1
Uniquement dans un autre pays 2
En Allemagne et dans un autre pays 3

	Total	Hommes	Femmes
Uniquement en Allemagne	26%	33%	15%
Uniquement dans un autre pays	64%	57%	75%
En Allemagne et dans un autre pays	10%	10%	10%
Total %	100%	100%	100%

Dans tous les cas :

Votre participation à l'entretien et vos réponses sont volontaires.

Bien entendu, vous pouvez participer, mais choisir de ne pas répondre à certaines questions. Vous pouvez révoquer votre accord de participation à tout moment et sans justifications ni conséquences auprès de l'infas-Institut. Vous trouverez les coordonnées de l'infas au verso de cette déclaration. Si vous ne participez pas, vous n'en serez nullement désavantagé. Toutes les dispositions légales sur la protection des données sont respectées. À votre demande, l'infas-Institut vous informera de l'adresse qu'il a enregistrée et pourra la modifier si vous le souhaitez. Nous rappelons également que vous avez le droit de porter plainte auprès d'une autorité de surveillance conformément à l'article 13 du règlement de base de l'Union européenne sur la protection des données.

Vous pouvez être absolument certain que nous...

- ne regroupons pas votre nom et votre adresse avec vos réponses. Ainsi, personne ne peut savoir quelles sont les réponses que vous avez données personnellement ;
- ne transmettons pas votre nom et votre adresse à des tiers ;
- ne transmettons pas à des tiers des informations permettant de remonter jusqu'à vous ;
- n'utilisons les données qu'à des fins scientifiques.

Merci beaucoup pour votre aide et pour la confiance que vous placez dans notre travail !